

21 > **16**
sept. > nov.
2024 > 2024

Compostage : ateliers gratuits

Accueil → Agenda → Compostage : ateliers gratuits

 **14h00 à 13h00**

#Déchets

#Environnement

Mise à jour le 22 juillet
2024

Réutiliser ses déchets fermentescibles ou déchets verts au jardin, jardiner au naturel, composter sont des gestes simples, économiques et écologiques qui se pratiquent en famille ou en collectif au sein d'un quartier. Vous ne savez pas comment vous y prendre ? Participez aux "ateliers", ils sont gratuits.

Compostez pour réduire vos déchets

Des ateliers gratuits

Rencontrez les maîtres composteurs près de chez vous et participez à des ateliers pratiques pour apprendre ou vous perfectionner en matière de compostage. Si vous le souhaitez, des **kits de compostage sont disponibles** à la vente lors de ces ateliers (composteurs, bioseau et mélangeur).

Ateliers gratuits > septembre à novembre

- Samedi 21 septembre 2024, 14h à 17h30, Parc de la Ville Junguenay, à **Tréguieux** (dans le cadre de la Fête de la Nature).
- Samedi 28 septembre 2024, 10h à 12h30, 60 rue Coquelin, la Ville Jouha, à **Saint-Brieuc** (dans le cadre de la Fête des plantes).
- Samedi 5 octobre 2024, 9h30 à 12h30, Parking de l'Estran, à **Binic**.
- Samedi 19 octobre 2024, 9h30 à 12h30, aux jardins partagés, rue du Verger du Bourg, à **La Méaugon**.
- Samedi 16 novembre 2024, 9h à 12h30, Place de l'Église, à **Plaintel**.

Réutilisation des déchets verts au jardin

Même si le geste de tri est bien ancré dans nos habitudes, un habitant de l'Agglomération jette encore 680 kilos de déchets chaque année. Les progrès de l'éco-citoyenneté sur notre territoire sont encourageants mais ils peuvent encore être améliorés. Le développement du **compostage et de la réutilisation des déchets verts au jardin est l'une des actions majeures du programme de réduction de la production de déchets mené par l'Agglo.**

Pourquoi composter ?

La **part des déchets fermentescibles dans nos poubelles représente environ 30 %** de leur poids total. Epluchures de légumes et de fruits, restes alimentaires, marc de café... ces déchets peuvent être facilement détournés de la collecte des ordures ménagères et produire, après compostage, un engrais naturel gratuit. On estime qu'environ 130 kg de déchets, par foyer et par an, peuvent ainsi être valorisés.

Après **9 mois de décomposition**, le compost est récolté et utilisé pour le jardin potager et d'agrément mais aussi pour les balconnières ou les plantes d'intérieur, redonnant à la terre des éléments nutritifs dont elle a besoin.

Pourquoi réutiliser ses déchets verts ?

Près de **25 000 T de déchets végétaux sont déposées chaque année dans les déchèteries** gérées par l'Agglo. Pourtant quelques techniques simples permettent de récupérer ses déchets au jardin et éviter les allers-retours en déchèterie : le broyage des tailles de haies et d'arbustes (avec une tondeuse ou avec un broyeur), le mulching (pratique qui consiste à laisser l'herbe coupée sur la pelouse), le paillage avec les tontes sèches, feuilles mortes ou broyat de branchage, la fabrication de tuteurs à partir de branchages, l'utilisation en bois de chauffage, ...

Des gestes simples et écologiques pour préserver notre environnement, éviter l'utilisation de produits dangereux au jardin, réaliser des économies et gagner du temps au jardin.



Plus d'informations : Saint-Brieuc Armor Agglomération

Service collecte des déchets : 02 96 77 30 99 - www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh

